

Toulouse, le 19 mai 2020.



Haute-Garonne
académie
Toulouse
éducation
nationale

Dossier suivi par :
Vincent PALADE

Réf : 88/15-HZ/VP

Téléphone
05.34.40.04.40
Télécopie
05.34.40.04.49
Courriel
0311265g@ac-toulouse.fr

44 Chemin du
Séminaire
BP 62348
31021
TOULOUSE
CEDEX 02



Demande de bourse nationale de lycée 2020/2021

Monsieur, Madame,

Par la présente, je vous informe que la campagne 2020-2021 des bourses nationales de lycée vient d'ouvrir. Afin de m'assurer que chaque famille a bien eu connaissance de cette ouverture, je vous demande de **compléter le talon ci-dessous et de me le retourner par mail, par la voie postale ou à déposer dans la boîte aux lettres du collège avant le lundi 1^{er} juin 2020.**

Dans le cas où vous souhaiteriez participer à cette campagne, le dossier vous sera adressé par la poste ou téléchargeable sur l'ENT du collège. Il devra être retourné au secrétariat avant le mardi 7 juillet 2020 délai de rigueur.

Vous trouverez au verso une fiche d'auto-évaluation accompagnée du nouveau barème d'attribution des bourses de lycée qui vous permettra de déterminer si vous pouvez bénéficier d'une bourse nationale d'études.

Un simulateur accessible depuis education.gouv.fr/aides-financieres-lycee vous permet de savoir si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant.

Même si le choix d'orientation de votre enfant est encore incertain, il vous est demandé de remplir et de retourner le coupon ci-dessous.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

R. HIRSCHI

✂

Coupon-réponse à retourner **impérativement** par mail, par la voie postale ou à déposer dans la boîte aux lettres du collège avant le **lundi 1^{er} juin 2020**

Je soussigné(e) (Nom du responsable légal) :

souhaite (1) faire une demande de bourse de lycée pour l'année 2020 / 2021

Je télécharge le dossier

Je demande qu'on m'adresse le dossier par la poste

ne souhaite pas (1) une demande de bourse de lycée pour l'année 2020 / 2021

Pour mon enfant :

Classe :

A

le

Signature,

(1) Cocher la case correspondante

Nous sommes là pour vous aider



N°51593#08

Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2020-2021

Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

Notice d'information

►► Vous souhaitez faire une demande de bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou qui va rentrer dans un lycée public ou un lycée privé habilité à recevoir des boursiers nationaux

►► Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

- 1) les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur votre avis de situation déclarative des revenus 2019 ou sur l'avis d'imposition 2020 sur les revenus de 2019.
- 2) les enfants à charge : le nombre d'enfants mineurs ou en situation de handicap et le nombre d'enfants majeurs célibataires à votre charge

Si vous êtes en concubinage, c'est le nombre total d'enfants à charge et le montant total des revenus de chaque concubin

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant :

Nb d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafond de revenus 2019 à ne pas dépasser	18 606€	20 036€	22 897€	26 476€	30 054€	34 349€	38 642€	42 935€

Un simulateur accessible depuis education.gouv.fr/aides-financieres-lycee vous permet de savoir si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant

►► Comment faire votre demande de bourse nationale de lycée ?

Si votre enfant est scolarisé dans un établissement scolaire public, vous pouvez déposer une demande papier jusqu'au 7 juillet 2020.

A la rentrée scolaire, vous pourrez encore déposer vos demandes de bourses en ligne et papier jusqu'au 15 octobre 2020. Renseignez-vous auprès de l'établissement scolaire fréquenté par votre enfant.

Si votre enfant est scolarisé dans un établissement scolaire privé, le formulaire de demande de bourse est disponible auprès de l'établissement de votre enfant ou téléchargeable sur education.gouv.fr/aides-financieres-lycee

Vous remplirez ce formulaire et y joindrez :

- jusqu'en juillet : une copie de votre déclaration automatique de vos revenus 2019 ou de votre avis de situation déclarative à l'impôt sur les revenus de 2019, après juillet : une copie de votre avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019
- les pièces justificatives propres à votre situation particulière, dont la liste est en rubrique n°4 du formulaire de demande de bourse

Vous remettrez le dossier complet (imprimé et pièces justificatives) à l'établissement fréquenté par votre enfant.

Au plus tard le 15 octobre 2020

POUR EN SAVOIR PLUS

- Vous pouvez contacter l'établissement d'accueil de votre enfant
ou consulter : www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee et utiliser le simulateur de bourse en ligne